

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR L'APhC  
DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS  
PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU  
BUDGET DE 2020**

**Le système de santé  
canadien aurait besoin  
de consulter  
un pharmacien**

**REPENSER LES  
PHARMACIENS**

# Recommandations de l'APhC

|   |   |
|---|---|
| 1 | <b>Possibilités de soins communautaires plus écoresponsables</b><br>Que le gouvernement fédéral investisse plus dans les soins de santé communautaires en soutenant l'innovation, la coordination des soins de santé et des champs d'exercice complets pour les prestataires de soins de santé primaires.                                       |
| 2 | <b>Des pharmacies plus écoresponsables</b><br>Que le gouvernement fédéral accorde un financement de 250 000 \$ pour une campagne d'information sur la « pharmacie écoresponsable » menée par l'APhC et destinée à réduire les émissions de carbone et à mettre en place des pratiques de pharmacie plus respectueuses de l'environnement.       |
| 3 | <b>L'élimination sans risque des médicaments inutilisés</b><br>Que le gouvernement fédéral travaille en collaboration avec les provinces et investisse 1 M\$ par an sur cinq ans pour élargir et promouvoir les programmes de reprise des médicaments (PRM) menés par les pharmacies pour l'élimination sans risque des médicaments inutilisés. |

# Introduction

Nous sommes heureux de présenter au Comité, au nom de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) et des 43 000 pharmaciens du Canada, nos recommandations pour le budget de 2020 qui mettra l'accent sur la préparation d'un avenir écologiquement durable pour les Canadiens.

Tous les Canadiens ont un rôle à jouer pour assurer un avenir durable à notre pays et à notre planète. Le secteur des soins de santé ne fait pas exception. La sécurité des patients et leur santé sont certes prioritaires pour les pharmaciens de première ligne, mais ces pharmaciens sont également conscients du rôle important qu'ils jouent en contribuant à un environnement sain pour leurs patients et pour les générations futures en réduisant les déchets et en adoptant des pratiques écoresponsables.

L'APhC a répertorié des domaines où la pharmacie peut contribuer à la meilleure santé des populations et à des environnements plus sains. Ces mesures aideront à réduire notre empreinte carbone, tout en améliorant les services aux patients et leur santé. Pour réussir, cependant, nous avons besoin d'un leadership solide et d'un réel appui de la part des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous vous remercions de nous donner l'occasion d'exposer notre point de vue sur cette question essentielle et nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec les gouvernements, les patients et les prestataires de soins de santé afin de préparer un avenir meilleur.

# Possibilités de soins communautaires plus écoresponsables

Les patients obtiennent de meilleurs résultats en matière de santé, à moindre coût, lorsqu'ils peuvent être soignés dans leur propre collectivité. Dans l'Énoncé de principes communs sur les priorités partagées en santé publié en 2017, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux y reconnaissent un moyen de moins dépendre d'infrastructures hospitalières plus coûteuses. Cela devient encore plus important face à l'urgence climatique, car les hôpitaux canadiens représentent environ 8 % des émissions de gaz à effet de serre et 11 % de sa consommation totale d'énergie du secteur public.

Des investissements dans les soins de santé primaires et dans la prestation de services communautaires pour les soins préventifs, chroniques, palliatifs et de fin de vie seront bénéfiques pour les patients et pour l'environnement. Les pharmaciens font partie des prestataires de soins de santé primaires dont on pourrait mieux utiliser les compétences et l'accessibilité pour aider à éviter aux patients de plus longues hospitalisations, ce qui représenterait des économies pour les gouvernements et réduirait l'impact environnemental des soins hospitaliers.

Depuis des années, les pharmaciens communautaires sont des fournisseurs clés de soins préventifs. Ils aident les patients à arrêter de fumer en les conseillant et avec une pharmacothérapie prescrite, et ils offrent des services de vaccination contre des maladies liées aux voyages et contre d'autres maladies évitables, comme la grippe, le zona, la méningite et le papillomavirus humain. Les pharmaciens font aussi le dépistage des risques de maladie chronique, comme le diabète et des maladies cardiovasculaires, entre autres en prenant la tension des patients et en vérifiant leur taux de cholestérol. Cependant, les pharmaciens pourraient faire bien plus encore pour améliorer les soins communautaires s'ils avaient les fonds et les ressources nécessaires pour offrir ces services.

Les principaux domaines dans lesquels les services des pharmaciens pourraient être élargis sont les visites à domicile, la prescription de médicaments pour des affections mineures et courantes, la gestion des traitements aux opioïdes, l'examen des médicaments et une aide à l'observance des traitements, le dépistage des troubles mentaux, la gestion du poids et la gestion des maladies chroniques. Il serait facile d'en faciliter certains avec un financement, alors que d'autres nécessitent la modification de règlements pour autoriser les pharmaciens à exercer pleinement leur profession. Ainsi, ils pourraient faire beaucoup plus pour remédier aux dommages associés à la crise des opioïdes. En tant que « praticiens » désignés dans la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, les pharmaciens pourraient utiliser cette autorité pour empêcher la prescription inappropriée et l'abus d'opioïdes. Cette autorité leur permettrait aussi de mieux gérer les options dans le traitement de la dépendance aux opioïdes, tout en augmentant l'accès des patients à des soins dans leur collectivité.

Les soins de santé communautaires ne se développent pas assez rapidement. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de Canadiens aboutissent dans des hôpitaux surchargés et gros émetteurs de carbone parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas obtenir les soins dont ils ont besoin chez eux et dans leur collectivité. En innovant, en se coordonnant mieux et en veillant à ce que tous les prestataires

de soins de santé puissent exercer pleinement leur profession, les soins communautaires peuvent devenir une réalité et avoir un effet positif sur notre climat et notre environnement.

**RECOMMANDATION** : Que le gouvernement fédéral investisse plus dans les soins de santé communautaires en soutenant l'innovation, la coordination des soins de santé et des champs d'exercice complets pour les prestataires de soins de santé primaires.

# Des pharmacies plus écoresponsables

Tous les secteurs d'activité canadiens cherchent à contribuer au passage à une économie à faible intensité de carbone et la pharmacie ne fait pas exception. Des ordonnances continuellement envoyées par télécopieur aux emballages inutiles, les pharmacies communautaires peuvent contribuer de nombreuses façons à réduire leur empreinte carbone.

Il existe de très bons exemples de pharmacies qui mettent en œuvre des pratiques écoresponsables. Maillon Vert, cabinet d'experts-conseils québécois, aide les pharmacies québécoises à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et à offrir aux patients des services écologiques. Ainsi, par souci de l'environnement, les pharmacies réduisent les emballages, évitent de stocker des produits à usage unique et vendent des produits biodégradables et des produits achetables en gros, comme le shampoing et les détergents à lessive. De plus, ces pharmacies recyclent et utilisent des systèmes électriques et de chauffage plus économes.

Nous félicitons les pharmacies qui prennent des mesures pour réduire leur empreinte carbone. Toutefois, pour beaucoup de propriétaires de pharmacie au Canada aux prises avec les compressions récentes et des activités professionnelles prenantes, ces changements peuvent sembler hors de portée. Nous proposons que le gouvernement fédéral alloue 250 000 \$ dans le budget de 2020 à une campagne nationale d'information sur la « pharmacie écoresponsable » qui serait menée par l'APhC. Ce financement permettrait à notre organisation d'offrir aux pharmaciens dans tout le pays de l'information, des outils et le mentorat voulus pour apporter les changements nécessaires à la pratique de la pharmacie pour réduire nettement les émissions de carbone dans le secteur des pharmacies communautaires.

**RECOMMANDATION :** Que le gouvernement fédéral accorde un financement de 250 000 \$ pour une campagne d'information sur la « pharmacie écoresponsable » menée par l'APhC et destinée à réduire les émissions de carbone et à mettre en place des pratiques de pharmacie plus respectueuses de l'environnement.

# L'élimination sans risque des médicaments inutilisés

L'élimination inappropriée des médicaments périmés ou inutilisés peut dégrader notre système environnemental déjà éprouvé en contaminant l'approvisionnement en eau ou des écosystèmes utilisés par les collectivités ou la faune voisines.

Les programmes de reprise des médicaments (PRM) menés par les pharmacies sont des initiatives importantes qui profitent aux Canadiens en évitant le détournement et l'ingestion accidentelle de médicaments inutilisés. Ils aident aussi à empêcher une pollution environnementale et les effets sur la faune d'une exposition à des médicaments. Les PRM donnent, en outre, aux pharmaciens l'occasion de parler aux patients afin de déterminer les causes du gaspillage de médicaments, ce qui permet de cerner et de résoudre les problèmes liés aux médicaments et, surtout, de remédier aux facteurs qui contribuent à la non-observance des traitements.

Quatre provinces ont adopté des lois portant sur la création de programmes de reprise obligatoire des produits pharmaceutiques, à savoir la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. Ces programmes sont gérés par l'Association pour la récupération des produits santé (ARPS) et financés par l'industrie des produits de santé. L'Alberta et la Nouvelle-Écosse ont des programmes coordonnés par les associations de pharmaciens, mais il n'est pas obligatoire d'y participer. Le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan n'ont aucun programme officiel de reprise des médicaments, ce qui signifie que les frais d'élimination des médicaments inutilisés sont à la charge du pharmacien et que peu de médicaments sont probablement repris.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces afin de rendre obligatoires des PRM dans tout le pays et qu'il travaille de concert avec des organisations telles que l'ARPS pour faire en sorte que toutes les pharmacies canadiennes puissent participer sans frais à ces programmes. Nous recommandons également que le gouvernement appuie une campagne de sensibilisation du public aux PRM menés par les pharmaciens et à l'importance d'une élimination appropriée des médicaments pour la santé et la sécurité des Canadiens et pour l'environnement.

**RECOMMANDATION :** Que le gouvernement fédéral travaille en collaboration avec les provinces et investisse 1 M\$ par an sur cinq ans pour élargir et promouvoir les programmes de reprise des médicaments (PRM) menés par les pharmacies pour l'élimination sans risque des médicaments inutilisés.

# À propos de l'APhC

L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) est le porte-parole national de la pharmacie et de la profession de pharmacien au Canada. À un moment où les pharmaciens assument un rôle élargi dans la prestation de services de santé, l'APhC veille à ce que la profession soit reconnue comme chef de file national dans les soins de santé et influence les politiques, les programmes, les budgets et les initiatives qui ont une incidence sur la profession et sur la santé des Canadiens.

Pour en savoir plus, aller à [www.pharmacists.ca](http://www.pharmacists.ca).